



Les coteaux d'Hautvillers font partie des sites témoins de la Valeur Universelle Exceptionnelle de la Champagne.

Photo: Jolian-Klaus Gräber

LES PAYSAGES DU CHAMPAGNE À L'UNESCO

## Un projet d'excellence

**Lancé en 2007, le dossier de candidature de la Champagne au patrimoine de l'Unesco est entré dans une nouvelle phase. En effet, après avoir été proposé l'an passé, le dossier champenois a pris acte des recommandations des experts du Comité des Biens Français et se prépare activement à se représenter devant cette institution.**

**Pierre Cheval**, administrateur du SGV et président de l'Association des Paysages du Champagne, avait présenté en novembre dernier les enjeux et la procédure de classement de notre région lors de l'assemblée générale du SGV devant plus d'un millier de vignerons. Récemment, le conseil d'administration a apporté un soutien unanime à la poursuite du projet. Pour Pierre Cheval « *notre ambition est belle et bien la reconnaissance de la Valeur Universelle Exceptionnelle des Paysages du Champagne sur toute la zone AOC* » rappelant également que « *chaque fois que les Champenois ont réussi quelque chose, ils l'ont fait ensemble* ».

Rappelons-le, désormais, les sites qui portent témoignage de la Valeur Universelle Exceptionnelle de l'ensemble sont circonscrits à l'ensemble urbain de l'avenue de Champagne, de la colline Saint-Nicaise à Reims et à quelques coteaux entre ces deux sites, de Cumières à Mareuil-sur-Aÿ. Ainsi, comme un appartement témoin met en valeur toute une résidence, ces trois sites témoins mettront en valeur l'ensemble de la filière.

De nombreuses initiatives ont déjà eu lieu et d'autres verront le jour. Ainsi, un inventaire des murs peints a déjà été réalisé, et un état des lieux des richesses du patrimoine souterrain va être entrepris. Michel

Guillard, consultant sur ce dossier, rappelle: « *le patrimoine souterrain est en quelque sorte la face cachée des paysages culturels* ». La Champagne étant certainement la région viticole qui compte le plus de kilomètres de caves au monde, l'idée est d'organiser un colloque en 2012 sur ce thème des paysages viticoles souterrains, intégrant tout lieu utilisé pour l'élaboration et le vieillissement du vin.

Un premier travail, visant à faire l'état de l'existant associé à un inventaire des caves et cavités souterraines, formera un socle de connaissances essentiel à la conduite du colloque de 2012.

Parallèlement à ces initiatives, ce sont 135 communes viticoles qui ont d'ores et déjà adhéré

à l'association des Paysages du Champagne, démontrant l'intérêt que les élus portent à ce projet. Au cours des prochains mois, nous reviendrons dans ces pages sur les différentes actions qui doivent permettre au dossier champenois de franchir le cap définitif du classement au Patrimoine mondial de l'Unesco qui, comme le rappelait Pierre Cheval, est d'abord « *un projet global de valeur et d'excellence* ».

• Nota: plus de renseignements, adhésions sur [www.paysagesduchampagne.com](http://www.paysagesduchampagne.com)